

Nom du produit : Ramik® Green  
Date d'émission : Juin 1<sup>st</sup>, 2016  
Remplace : Juin 1<sup>st</sup>, 2015  
Numéro SDS : HAC0094 - CAN

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : **Ramik® green**  
Numéro(s) de produit : 112952  
Utilisation : Rodenticide  
Fabricant : HACCO, Inc.  
110 Hopkins Drive  
Randolph, WI 53956  
Téléphone du fabricant : 1-920-326-5141  
Distributeur : Neogen Corporation - la sécurité des animaux  
944 Boulevard Nandino  
Lexington, KY 40511  
Téléphone du distributeur : 1-800-477-8201  
Téléphone d'urgence : **Médical : 1-800-498-5743 (États-Unis et Canada)**  
**Déversement : 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada)**

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifications : Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Irritation respiratoire, Catégorie 3  
Cancérogénicité : Catégorie 1A  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Catégorie I répétée  
Contact cutané : Catégorie 3

Mot indicateur (EPA) : ATTENTION

Mot indicateur (OSHA) : DANGER

Mention de danger : Non applicable sur la base de données sur la toxicité.



Symboles des dangers :

Conseils de prudence : Se procurer les instructions avant l'utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Porter des gants de barrière en stratifié, vêtements de protection et des lunettes de protection..  
Si sur la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.  
En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.  
Appelez un centre antipoison, un médecin ou composez le 1-800-498-5743 (ProPharma) si vous vous sentez mal.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Éliminer le contenu ou le récipient conformément à la législation en vigueur.

Autres mentions de danger : Ce produit ne présente aucun risque majeur dans des conditions normales d'utilisation.

Nom du produit : Ramik® Green  
Date d'émission : Juin 1<sup>st</sup>, 2016  
Remplace : Juin 1<sup>st</sup>, 2015  
Numéro SDS : HAC0094 - CAN

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| <u>Dénomination chimique</u> | <u>Nom commun</u> | <u>No de CAS</u> | <u>Concentration</u> |
|------------------------------|-------------------|------------------|----------------------|
| Diphacinone                  | Diphacinone       | 82-66-6          | 0,005 %              |
| Autre Ingrédients            | Autre Ingrédients | sans objet       | 99,995%              |

Les ingrédients non identifiés sont de propriété exclusive ou non dangereuse. Les valeurs ne correspondent pas aux spécifications du produit.

### 4. PREMIERS SECOURS

Avoir le récipient du produit, l'étiquette ou la fiche de sécurité des matières dangereuses avec vous lorsque vous appelez au 1-800-498-5743, un centre antipoison ou un médecin, ou avant de recevoir des soins médicaux.

Ingestion : En cas d'ingestion : Composer le 1-800-498-5743 ou appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau à la personne si celle-ci est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison, d'un médecin ou du personnel gérant les appels au 1-800-498-5743. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Contact oculaire :

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer l'œil délicatement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer l'œil. Composer le 1-800-498-5743 ou appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils de traitement.

Contact cutané : En cas de contact avec les vêtements : Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Inhalation : sans objet.

#### Symptômes/effets les plus importants :

Effets anticoagulants

#### Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial :

Ce produit contient des anticoagulants avec un effet similaire à la warfarine, car ils agissent en interférant avec la synthèse de la prothrombine. La mesure spécifique est le temps de prothrombine. Veuillez noter que cela ne peut pas devenir prolongé jusqu'à 12 à 18 heures après l'ingestion. L'antidote spécifique est la vitamine K<sub>1</sub> (Phytomenandione BP).

L'antidote doit être administré sous surveillance médicale. Initialement, l'antidote doit être administré par injection (10 à 20 mg ou 0,25 mg/kg pour les enfants, par perfusion intraveineuse lente à raison de 1 mg/minute. Dans les cas graves, l'utilisation de plasma frais congelé peut être nécessaire). Le traitement d'entretien est administré par voie orale (40 mg/jour en doses fractionnées pour les adultes; jusqu'à 20 mg/jour en doses fractionnées pour les enfants). Le temps de prothrombine et l'hémoglobine doivent être surveillés. Les patients doivent être maintenus sous surveillance médicale jusqu'à ce que le temps de prothrombine ait été normal pendant 3 jours consécutifs. Il peut s'avérer nécessaire de poursuivre le traitement oral pendant plusieurs semaines. (20 mg/jour en doses fractionnées pour les adultes et jusqu'à 20 mg/jour en doses fractionnées pour les enfants). (Pour les cas d'animaux, la dose est de 2 à 5 mg/kg).

Composer le numéro d'urgence de ProPharma (1-800-498-5743) fourni dans les présents documents pour obtenir plus d'information.

Nom du produit : Ramik® Green  
Date d'émission : Juin 1<sup>st</sup>, 2016  
Remplace : Juin 1<sup>st</sup>, 2015  
Numéro SDS : HAC0094 - CAN

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés) :

Utiliser de la poudre chimique, de la mousse ou du CO<sub>2</sub> comme moyen d'extinction. Si de l'eau doit être utilisée pour combattre l'incendie, creuser un fossé et recueillir l'eau utilisée.

Dangers spécifiques :

Lors d'un incendie, des gaz irritants et probablement toxiques peuvent être générés par la décomposition thermique et la combustion.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie :

Porter des vêtements protecteurs couvrant tout le corps et un appareil respiratoire autonome. Évacuer le personnel non essentiel de la zone afin de prévenir l'exposition de ces personnes au feu, à la fumée, aux vapeurs ou aux résidus de la combustion.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Mesures de précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Observer les mesures de contrôle d'exposition/protection individuelle décrites à la Section 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Contrôler le déversement à sa source. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les recommandations formulées à la Section 8. Récupérer le produit dans un contenant compatible en vue de son élimination. Lorsque tout le déversement est récupéré, sceller le contenant et procéder aux mesures d'élimination.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Entreposer dans un endroit bien ventilé, sécuritaire et hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Ne pas entreposer de nourriture, de boissons ou de produits du tabac dans la zone d'entreposage. Éviter de manger, de boire, d'appliquer des produits cosmétiques et de consommer du tabac dans les endroits où le risque d'exposition au produit est présent. Bien se laver avec de l'eau et du savon immédiatement après manipulation du produit.

Conditions nécessaires pour garantir la sécurité de l'entreposage, y compris toutes incompatibilités éventuelles :

Garder sous clef.

Nom du produit : Ramik® Green  
 Date d'émission : Juin 1<sup>st</sup>, 2016  
 Remplace : Juin 1<sup>st</sup>, 2015  
 Numéro SDS : HAC0094 - CAN

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**LES RECOMMANDATIONS DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE SUIVANTES SONT DESTINÉES À LA FABRICATION, LA FORMULATION, L'EMBALLAGE ET L'UTILISATION DE CE PRODUIT.**

**POUR LES USAGES COMMERCIAUX ET/OU AGRICOLES, CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.**

### Limite d'exposition en milieu de travail

| <u>Dénomination chimique</u> | <u>OSHA PEL</u> | <u>ACGIH TLV</u> | <u>AUTRE</u> | <u>SOURCE</u> |
|------------------------------|-----------------|------------------|--------------|---------------|
| Diphacinone                  | non établi      | non établi       | non établi   | sans objet    |
| Autre Ingrédients            | non établi      | non établi       | non établi   | sans objet    |

- Ingestion :** Éviter de manger, de boire, d'appliquer des produits cosmétiques et de consommer du tabac dans les endroits où le risque d'exposition au produit est présent. Bien se laver avec de l'eau et du savon immédiatement après manipulation du produit.
- Contact oculaire :** Le port de lunettes de protection n'est pas nécessaire si le produit est manipulé normalement. Lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques à coques bien ajustées.
- Contact cutané :** Le port de gants n'est pas nécessaire si le produit est manipulé normalement. Lorsqu'il y a un risque de contact important, porter des gants résistants aux produits chimiques (comme le nitrile ou le butyle).
- Inhalation :** Le port d'une protection respiratoire n'est pas nécessaire si le produit est manipulé normalement. En cas d'une exposition inhabituelle à la poussière, utiliser des contrôles techniques ou un masque respiratoire filtrant approuvé par NIOSH (filtre, N, P, R ou HE) pour maintenir l'exposition en deçà de la limite d'exposition en milieu de travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|  |  |
|--|--|
| Apparence :                              | pépites extrudés verts                     |
| Odeur:                                   | légère odeur de poisson                    |
| pH :                                     | non disponible                             |
| Point de fusion :                        | non disponible                             |
| Point de congélation :                   | non disponible                             |
| Point et intervalle d'ébullition :       | non disponible                             |
| Point d'éclair (méthode d'essai) :       | on disponible                              |
| Limite d'inflammabilité (% dans l'air) : | non disponible                             |
| Inflammabilité :                         | non disponible                             |
| Pression de vapeur :                     | non disponible                             |
| Densité de la vapeur :                   | non disponible                             |
| Densité relative :                       | 31,00 à 33,00 lb/ft <sup>3</sup>           |
| Solubilité(s):                           | légèrement soluble (Diphacinone Technical) |
| Coefficient de partage :                 | non disponible                             |
| Viscosité :                              | non disponible                             |
| Autre :                                  | non disponible                             |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Réactivité :                          | non réactif  |
| Stabilité chimique :                  | stable dans les conditions normales et prévues d'entreposage |
| Réactions dangereuses possibles :     | ne se produiront pas   |
| Conditions à éviter :                 | aucune connue  |
| Produits incompatibles :              | aucun connu  |
| Produits de décomposition dangereux : | aucun connu  |

Nom du produit : Ramik® Green  
Date d'émission : Juin 1<sup>st</sup>, 2016  
Remplace : Juin 1<sup>st</sup>, 2015  
Numéro SDS : HAC0094 - CAN

## 11. RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

### Effets sur la santé

Voies d'exposition possibles : cutanée, par inhalation  
Symptômes d'exposition : effets anticoagulants  
Effets différés, immédiats ou chroniques de l'exposition : effets anticoagulants

### Mesures numériques de la toxicité (toxicité aiguë/études sur l'irritation)

Ingestion : LD<sub>50</sub> voie orale (rat) : >7 mg/kg par poids corporel  
LD 50 voie cutanée (lapin) : > 10 mg/kg par poids corporel  
Inhalation : LC<sub>50</sub> par inhalation (rat) : <1 mg/kg par poids corporel  
Contact oculaire : Voir « Autres renseignements sur la toxicité, Article 11 »  
Contact cutané : Voir « Autres renseignements sur la toxicité, Article 11 »  
Sensibilisation cutanée : non disponible

### Effets sur la reproduction/sur le développement non disponible

### Études de toxicité chronique/subchronique Diphacinone technique : non disponible.

### Cancérogénicité Diphacinone technique : peu susceptible d'être cancérigène.

| <u>Dénomination chimique</u>     | <u>NTP/IARC/OSHA cancérigène</u> |
|----------------------------------|----------------------------------|
| 2-Diphénylacétyle-1,3-Indandione | non                              |

### Autres renseignements sur la toxicité

Les concentrations toxiques de ce produit ne seront probablement pas absorbées par la peau humaine.  
Aucun effet toxique connu n'est associé à l'inhalation de poussières de ce produit.  
Aucune irritation n'est susceptible de se développer suite à un contact avec les yeux d'un être humain.  
L'irritation est peu probable suite au contact cutané avec un être humain.

### Toxicité des autres composants

sans objet

### Organes cibles

#### Ingrédients actifs

Diphacinone technique : sang

#### Ingrédients inactifs

sans objet

## 12. RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉCOLOGIE

Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit directement dans l'eau. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau ayant servi au nettoyage de l'équipement.

Nom du produit : Ramik® Green  
Date d'émission : Juin 1<sup>st</sup>, 2016  
Remplace : Juin 1<sup>st</sup>, 2015  
Numéro SDS : HAC0094 - CAN

---

### 13. REMARQUES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination : ne pas réutiliser le récipient vide, sauf à des fins de conservation du produit  
Déchet caractéristique : sans objet  
Déchets énumérés : sans objet

### 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

#### Classification DOT

Désignation officielle de transport : exterminateur, vermine, poison O/T  
Classe de dangers : sans objet  
Numéro ONU : sans objet  
Groupe d'emballage : sans objet  
Étiquette : sans objet  
Instructions particulières : sans objet

#### Classification IMDG

Désignation officielle de transport : exterminateur, vermine, poison O/T  
Classe de dangers : sans objet  
Numéro ONU : sans objet  
Groupe d'emballage : sans objet  
Étiquette : sans objet  
Instructions particulières : sans objet

#### Classification IATA

Désignation officielle de transport : exterminateur, vermine, poison O/T  
Classe de dangers : sans objet  
Numéro ONU : sans objet  
Groupe d'emballage : sans objet  
Étiquette : sans objet  
Instructions particulières : sans objet

#### Classification canadienne

Désignation officielle de transport : exterminateur, vermine, poison O/T  
Classe de dangers : sans objet  
Numéro ONU : sans objet  
Groupe d'emballage : sans objet  
Étiquette : sans objet  
Instructions particulières : sans objet



Nom du produit : Ramik® Green  
Date d'émission : Juin 1<sup>st</sup>, 2016  
Remplace : Juin 1<sup>st</sup>, 2015  
Numéro SDS : HAC0094 - CAN

---

## 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Homologation des pesticides

Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers nécessaires aux fiches de sécurité des matières dangereuses et à l'étiquetage des produits chimiques non pesticides en milieu de travail. L'information sur les dangers qui suit doit figurer sur l'étiquette du pesticide.

Attention : Nocif si avalé ou absorbé par voie cutanée. Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Toute personne qui manipule (y compris applique) ce produit doit porter des chaussures, des chaussettes et des gants.

Numéro d'identification: 11669 PCP Act

### Classification EPA SARA Titre III

Classes de danger - Section 311/312 : risque aigu pour la santé

Produits chimiques toxiques - Section 313 : sans objet

Proposition 65 de l'État de la Californie : sans objet

CERLA/SARA 302 - Quantité à déclarer : aucune

Classification des déchets dangereux RCRA (40 CFR 261) : sans objet

Statut TSCA : exonérés de la TSCA, assujéti à la FIFRA

Nom du produit : Ramik® Green  
Date d'émission : Juin 1<sup>st</sup>, 2016  
Remplace : Juin 1<sup>st</sup>, 2015  
Numéro SDS : HAC0094 - CAN

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

### Classement des dangers selon la NFPA

Santé : 1  
Inflammabilité : 1  
Instabilité : 0

### Classement des dangers selon la HMIS

Santé : 1\*  
Inflammabilité : 1  
Réactivité : 0  
Autre :

0 - Minimal  
1 - Faible  
2 - Modéré  
3 - Sérieux  
4 - Extrême  
\* - Chronique

Pour les questions non urgentes sur ce produit, composer le  
1-800-621-8829  
Neogen Corporation  
Lexington, KY

Ramik® est une marque déposée de Neogen Corporation.

BIEN QUE LES RENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS DANS CE DOCUMENT (CI-APRÈS « RENSEIGNEMENTS ») SOIENT PRÉSENTÉS EN TOUTE BONNE FOI ET CONSIDÉRÉS COMME FIABLES, HACCO INC., LE FABRICANT ET LE VENDEUR NE PRÉTENDENT NI À LEUR EXHAUSTIVITÉ NI À LEUR EXACTITUDE. LES RENSEIGNEMENTS SONT FOURNIS À CONDITION QUE LES PERSONNES QUI EN PRENNENT CONNAISSANCE USENT DE LEUR PROPRE JUGEMENT POUR DÉTERMINER UNE UTILISATION CORRECTE DU PRODUIT SELON LES BUTS QU'ILS SOUHAITENT ATTEINDRE.

LE PRODUIT FAISANT L'OBJET DE CETTE FICHE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNI « TEL QUEL » PAR HACCO INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET EST ASSUJETTI SEULEMENT AUX GARANTIES, S'IL Y EN A, QUI APPARAISSENT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT À MOINS QU'IL N'EN SOIT PRÉVU AUTREMENT PAR LES PRÉSENTES.

SAUF INDICATION CONTRAIRE SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU PAR LES PRÉSENTES, AUCUNE GARANTIE OU PRÉTENTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, D'USAGE COMMERCIAL, LÉGISLATIF OU AUTRE, N'EST OFFERTE PAR HACCO INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT OU L'UTILISATION DU PRODUIT, Y COMPRIS LA QUALITÉ MARCHANDE, L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, L'UTILISATION OU L'ADAPTATION DU PRODUIT À UN USAGE COMMERCIAL PARTICULIER.

SOUS RÉSERVE DE DISPOSITIONS EXPLICITES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, HACCO INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR N'OFFRE AUCUNE GARANTIE SUR LES RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DU PRODUIT FAISANT L'OBJET DES RENSEIGNEMENTS. LE RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHÉTEUR OU DE L'UTILISATEUR, ET LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE HACCO, INC., DU FABRICANT OU DU VENDEUR, SE LIMITE AUX DOMMAGES N'EXCÉDANT PAS LE COÛT DU PRODUIT. AUCUN AGENT OU EMPLOYÉ DE HACCO INC., DU FABRICANT OU DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES MODALITÉS DE CETTE GARANTIE/AVIS NON RESPONSABILITÉ OU L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU À FORMULER DES AFFIRMATIONS OU DES RECOMMANDATIONS DIFFÉRENTES OU INCOMPATIBLES AVEC L'ÉTIQUETTE DE CE PRODUIT.

HACCO INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU PARTICULIERS RÉSULTANT DE L'UTILISATION, LA MANIPULATION, L'APPLICATION, L'ENTREPOSAGE OU L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT OU DES DOMMAGES FAISANT L'OBJET DE SANCTIONS ET L'ACHÉTEUR ET UTILISATEUR RENONCENT À TOUT DROIT DE RÉCLAMATION DE TELS DOMMAGES.